

Guide des associations et clubs équestres



PRÉAMBULE

Le présent document vise à partager quelques méthodes et outils de gestion aux administrateurs des associations et clubs équestres pour leur permettre d'alléger certaines tâches administratives ou pour améliorer la communication d'information entre eux ou avec leurs membres.

L'ensemble des points présentés ci-dessous sont d'abord et avant tout des suggestions ou des lignes directrices et il appartient aux administrateurs de chacun des organismes de choisir d'appliquer ou non l'une ou l'autre de ces dites suggestions.

La majorité des pratiques suggérées dans ce guide ont pour objectif de faciliter le partage d'information et des tâches entre les différentes personnes responsables de la gestion administrative de votre organisation. Elles faciliteront également la passation des informations relatives à votre organisation dans le temps, lorsque des administrateurs sont remplacés par des nouveaux par exemple. Ces pratiques assureront donc la stabilité et la pérennité de votre association ou votre club.

ADRESSE COURRIEL DE L'ORGANISME

De nos jours, la majorité des communications avec nos partenaires ou fournisseurs se font par courriel. Lorsque les administrateurs utilisent leurs courriels personnels pour gérer les affaires de votre association ou club, il peut s'avérer difficile d'avoir accès à de l'information importante lorsque l'administrateur responsable du dossier n'est pas disponible ou quitte l'organisation par exemple. Vous pourriez donc rapidement perdre des contacts précieux avec certains de vos fournisseurs ou ne pas recevoir des rappels importants au niveau administratif.

Une bonne pratique :

Il peut donc être très avantageux de **créer un courriel au nom de votre association ou votre club** sur une plateforme en ligne. Cette façon de faire est simple et tout à fait gratuite. Vous pouvez donner les informations de connexion à **deux administrateurs** pour vous assurer de toujours avoir accès à votre boîte courriel même si un des deux administrateurs n'est pas disponible. Vous n'aurez donc plus à faire de changement de contact auprès de vos fournisseurs lorsque surviendront des changements au niveau de votre conseil d'administration. Il vous sera très facile de changer uniquement les mots de passe pour limiter l'accès aux nouveaux administrateurs désignés comme responsables.

Exemple :

Créer une adresse **gmail** peut être une belle option puisque la plateforme google viendra également avec une foule d'autres applications pouvant vous être utiles.

PARTAGE DE FICHIERS

Utiliser une plateforme en ligne de partage de fichiers peut être une excellente idée pour éviter de perdre des données. En effet, si toutes les données sensibles de votre organisation se retrouvent sur un ordinateur personnel ou sur un ordinateur appartenant à votre organisme et que la personne responsable ne fait pas de sauvegarde de sécurité, vous pourriez perdre une partie ou toute vos données suite à un bris d'équipement.

Une bonne pratique :

Une bonne façon d'améliorer la gestion des informations relatives à votre OSBL serait de regrouper tous vos documents dans un espace en ligne, sécurisé, dédié à votre organisme. Ces espaces sécurisés vous permettent de gérer les accès à vos documents. Vous pouvez donner des accès complets à certaines personnes et des accès spécifiques à d'autres individus en fonction de leurs responsabilités. Les modifications effectuées sur les différents documents sont mises à jour et disponibles aux autres utilisateurs en temps réel. Vous pouvez également y déposer des fichiers que vous voudriez partager par exemple via un courriel, votre page Facebook ou votre site web à l'aide d'un lien qui peut être lié à un bouton ou collé directement.

Exemple :

L'application **google drive** permet ce genre de gestion. Elle permet même que plus d'un utilisateur travaille en simultané dans le même fichier, vous permettant ainsi de partager des tâches lorsque nécessaire. Vous pourriez donc avoir accès à vos fichiers en tout temps, via un ordinateur, une tablette ou un téléphone.

PLATEFORME DE GESTION DES ADHÉSIONS

La gestion des adhésions peut demander plusieurs heures de travail à la personne qui en est responsable. Réceptionner les formulaires d'adhésion, valider que toutes les informations nécessaires y figurent, faire des suivis auprès des membres qui tardent à vous faire parvenir leur paiement ou encaisser les paiements et mettre les registres à jour, sont autant de tâches qui devront être accomplies.

Une bonne pratique :

L'utilisation d'une plateforme de gestion en ligne peut être une excellente solution pour économiser du temps. Elle permet d'automatiser plusieurs tâches récurrentes et ainsi économiser du temps qui pourra être réinvesti dans des tâches avec plus de valeur ajoutée.

Québec Équestre a opté pour l'utilisation de la plateforme Yapla. Cette plateforme offre des options de gestion de vos adhésions en ligne avec paiement par carte de crédit sans frais de gestion, chèque ou en argent comptant (selon le forfait choisit). Elle offre la possibilité d'ajouter des membres manuellement, de faire des remboursements, d'avoir des outils de comptabilité intégrés et de faire des inscriptions avec paiement en ligne pour vos événements. Le forfait comprend également des outils pour monter un site web et l'héberger.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour avoir plus d'information ou visitez notre site web sur la page Membre Associatif pour en savoir plus sur la plateforme.



ASSURANCES

Québec Équestre n'étant pas autorisé à vendre ou à fournir des conseils sur les couvertures d'assurance, nous vous invitons donc à communiquer avec nous pour que nous puissions vous orienter vers l'un ou l'autre de nos partenaires spécialisés en assurance équestre, ayant les compétences pour vous conseiller adéquatement en fonction de votre situation et de vos activités spécifiques.

Toutefois, de manière générale et à titre informatif, voici les différentes catégories de couvertures d'assurances que vous devriez connaître.

Les assurances pour les associations et les clubs équestres :

- **Assurance responsabilité civile**
- **Assurance des administrateurs et dirigeants**
- **Assurance des bâtiments / contenu**

Source : <https://www.espaceobnl.ca/fr/news-container/abc-des-assurances-pour-les-obnl>

- **Assurance événementielle**

Source : <https://lussier.co/fr/entreprises/assurance-evenementielle>

Les assurances pour les membres individuels :

- **Assurance responsabilité civile**
Cette assurance vous protégera si vous (*ou les animaux dont vous êtes le propriétaire*) causez des dommages à une autre personne ou à ses biens et que celle-ci veut être dédommée.

Elle vous protégera alors de deux façons :

- En vous aidant à vous défendre, c'est-à-dire en payant vos frais d'avocats et les autres frais de cour si vous êtes poursuivi; et
- Si vous être tenu responsable, en indemnisant à votre place la personne qui a subi les conséquences de vos gestes.

Sachez qu'une assurance générale de responsabilité civile se retrouve habituellement dans votre **assurance habitation**.

Source : <https://educaloi.qc.ca/capsules/lassurance-responsabilite>

Complément d'information :

[L'assurance responsabilité civile pour votre animal domestique](#) – Paré assurances
[La responsabilité des propriétaires d'animaux](#) – Éducaloi

Des exclusions s'appliquent parfois lorsqu'il est question d'activités pratiquées dans des contextes particuliers, comme en compétition par exemple. Les membres doivent valider auprès de leur assureur pour s'assurer que leur police s'applique bien aux activités qu'ils pratiquent.



- **Assurance accidents corporels**

L'assurance accidents corporels vous procure une aide financière ou le remboursement de certains frais pour vous aider à couvrir les dépenses occasionnées par une blessure accidentelle.

Source : <https://ia.ca/assurance-accidents-corporels>

- **Assurance invalidité et salaire**

L'assurance invalidité et salaire vous procure une source de revenus pendant une invalidité afin que vous puissiez continuer de respecter vos engagements financiers et vous concentrer sur votre rétablissement.

Source : <https://ia.ca/particuliers/assurance/assurance-sante-invalidite/assurance-invalidite-salaire>

- **Assurance Cheval**

Cette police d'assurance vous couvrira, vous et votre cheval, selon votre budget et vos besoins pour :

- L'équipement équestre;
- Les frais médicaux;
- La remorque pour chevaux;
- L'invalidité de votre animal à la suite d'une blessure;
- L'assurance responsabilité civile pour vous protéger, vous et les autres, en cas de dommages matériels ou corporels *causé par votre cheval*.

Source : <https://www.orbiteservicesdassurances.ca/assurance-cheval>

Des exclusions s'appliquent au niveau de la couverture d'assurance responsabilité civile pour les disciplines d'attelage. Pour les disciplines à la selle, cette police d'assurance pourra vous protéger pratiquement en tout temps.

